

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1^{re} cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.

**LE DÉTECTEUR DE FUMÉE VOUS PRÉVIENT
DÈS LES PREMIÈRES SECONDES.**

EN CAS D'INCENDIE, CHAQUE MINUTE COMPTE !

POUR ÉTEINDRE UN INCENDIE :



La 1^{re} minute,
1 verre d'eau suffit



La 2^e minute,
1 seau d'eau suffit



La 3^e minute,
1 tonne d'eau est nécessaire

RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION SUR LE SITE
DES SAPEURS-POMPIERS DU FINISTÈRE : **WWW.SDIS29.FR**



SDIS 29



**LA FUMÉE TUE,
LE DÉTECTEUR
SAUVE**

ÉQUIPEZ-VOUS !

À quoi sert-il ?

Le détecteur de fumée vous alerte d'un début d'incendie dans votre logement et vous permet de réagir au plus vite. La nuit, lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas, il vous réveille.

Quel détecteur choisir ?

Choisissez un détecteur de fumée avec le marquage CE et conforme à la norme NF EN 14604.

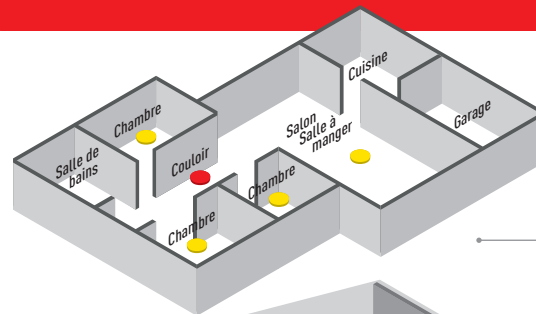
Qui doit installer et entretenir le détecteur ?

Vous êtes propriétaire : c'est à vous qu'incombe la responsabilité d'installer le détecteur de fumée, que vous occupiez ou non le logement.

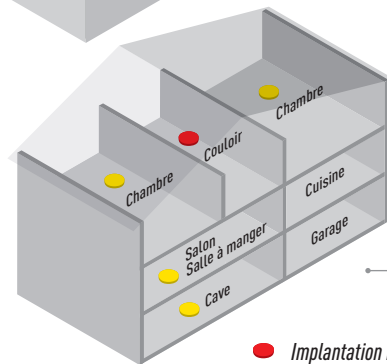
L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Il en assure également le renouvellement tant qu'il occupe le logement.

Optez pour une protection maximale !



Exemple d'implantation pour un appartement ou une maison de plain-pied



Exemple d'implantation pour une maison à étage

- Implantation minimale
- Implantation maximale